

La Vie Du Conseil⁶⁸

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FÉVRIER 2018

NOUVEAU
Retrouvez le conseil
municipal en direct sur
facebook
LIVE
Ville de Château-Thierry



2018 : UNE ANNÉE PLEINE DE PROJETS CONCRETS



Poursuivre l'embellissement de la ville

Carrefour des 4 vents : faciliter la circulation et renforcer l'attractivité du cœur de ville



Lancement de l'année culturelle

Une ouverture de l'année culturelle en présence de Genevieve Darmoise, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées



Défendre les acquis des salariés

La Ville soutient les salariés des magasins Carrefour de Château-Thierry

Chère(s) Castelthéodoricien(ne)s,
Alors que neige et pluie ont assombri le ciel du début d'année, les projets de la Ville sont au beau fixe.

Tout d'abord, **les finances de la Ville sont saines grâce aux efforts menés depuis maintenant 10 ans.** Nous poursuivons sur cette voie et le budget 2018 traduit nos engagements : **les taux de fiscalité communaux restent inchangés ; les tarifs municipaux n'augmentent pas plus que l'inflation ; le stationnement devient gratuit ; la dette diminue.**

Ensuite, ce ne sont pas moins de 9,2 millions d'euros d'investissements qui sont prévus au budget pour engager des travaux majeurs : **refonte du carrefour des 4 vents ; rénovation de la rue du Château ; première phase de la rénovation de la place de l'Hôtel de Ville ; poursuite de l'isolation dans les écoles ; rénovation d'équipements sportifs et culturels ; construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Blanchard...**

Tous ces projets viennent s'ajouter à la finalisation de **la réhabilitation et de l'extension du Palais des Rencontres.** Ainsi qu'aux projets de rénovation urbaine au cœur de ville, aux Vaucrises et à Blanchard.

Parallèlement, nous menons une démarche active en faveur du vivre ensemble et de la cohésion sociale : **gratuité des emprunts de la médiathèque ; ouverture prochaine d'une nouvelle**

antenne du centre social à l'Espace d'activités U1 ; aménagements pour le dédoublement des classes de CP en réseau d'éducation prioritaire ; riche programme d'animations en faveur des plus jeunes ; maintien du niveau de subventions aux associations...

L'année 2018 marque également le point culminant du Centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale et de la bataille de Château-Thierry. Avec notre thématique culturelle, « La paix et l'amitié France-Amérique », nous souhaitons mettre en valeur cette part de notre identité locale. **Au travers de nombreux temps forts en hommage aux combattants de la liberté, notre Ville se fait la porte-parole d'une vision humaniste de l'avenir.**

Sous l'égide d'une année qui a débuté sous les meilleurs auspices, soyons fiers d'être Castelthéodoricien-ne-s et citoyens du monde pour porter ensemble, auprès du plus grand nombre, la paix et la fraternité.



Sébastien EUGÈNE
Maire de Château-Thierry

Feuille d'émargement

Étaient présents : Sébastien EUGÈNE, Bruno BEAUVOIS, Dominique DOUAY, Mohamed REZZOUKI, Jean-Pierre DUCLOUX, Sylvie LEFEVRE, Eric BOZZANI, Françoise MAUJEAN, Natacha THOLON, Frédéric JACQUESSON, Jacques KRABAL, Félix BOKASSIA, Bernard MARLIOT, Catherine GOSSET, Chantal

BONNEAU, Thomas BERMUDEZ, Fabrice FRERE, Florence LAMBERT, Monique VANDENBERGHE, Philippe BAHIN, Dominique PADIEU, Marylène HIERNARD, Jean-Claude FAUQUET, Christian COPIN

Absents excusés : Marie-Eve MARTELLE (P. à Mme BONNEAU), Daniel GENDARME

(P. à M. REZZOUKI), Jean-Marie TURPIN (P. à Mme MAUJEAN), Elisa ROBIN, Jean-François BOUTELEUX (P. à M. EUGÈNE), Özlem OKTEN (P. à Mme THOLON), Marie-Isabelle CORDOVILLA (P. à Mme DOUAY), Bertrand TIXIER (P. à M. BERMUDEZ), Francine CALDERA

#LVDC68

Directeur de la publication : Sébastien Eugène
Textes et maquette : Ville de Château-Thierry
Imprimerie Harvich. Tiré à 8 700 exemplaires
L.S.S.N. : 1286 - 2126
Informations : 03 23 84 86 86 / chateau-thierry.fr

BUDGET 2018

un investissement record, pour des projets structurants en faveur de la cohésion sociale !

9,2
millions d'€

C'est le montant record des investissements prévus pour 2018

10
ANS
2008-2018

C'est le nombre d'années où les taux de fiscalité communaux n'ont pas augmenté

498 000 €

C'est la baisse de la dette prévue en 2018 !

COHÉSION SOCIALE

- ▶ Finalisation de la réhabilitation du Palais des Rencontres qui accueillera un nouveau centre social, une médiathèque et un accueil de loisirs périscolaire
- ▶ Ouverture d'une nouvelle antenne du centre social La Rotonde à l'Espace d'activités U1
- ▶ Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Blanchard
- ▶ Préemption de la supérette des Vaucrises dans le cadre de la rénovation urbaine

EDUCATION-JEUNESSE

- ▶ Renouvellement des fenêtres à l'école des Vaucrises-Mauguins
- ▶ Aménagement de salles pour le dédoublement des classes de CP en Réseau d'Education Prioritaire

SPORT

- ▶ Rénovation du sol du gymnase René Cassin
- ▶ Réfection de la toiture des courts de tennis
- ▶ Aménagement d'un city-stade aux Vaucrises-Mauguins
- ▶ Rénovation du terrain multisport aux Vaucrises-Hérissons

CULTURE

- ▶ Réouverture de la porte Saint-Pierre et mise en place d'une exposition permanente sur Achille Jacopin
- ▶ Réfection des toitures des Ateliers d'Art et d'une partie du Silo U1
- ▶ Mise en œuvre de l'automatisation des prêts à la médiathèque Jean Macé

URBANISME ET PATRIMOINE

- ▶ Rénovation des rues du Château, du Général de Gaulle et de la place de l'Hôtel de Ville autour de la fontaine
- ▶ Restructuration et embellissement du Carrefour des 4 vents
- ▶ Ouverture d'une promenade aux pieds des remparts nord du château médiéval
- ▶ Premiers aménagements du Quai de la Poterne, première étape de l'embellissement des bords de Marne
- ▶ Déploiement de nouvelles caméras de vidéoprotection

...

Au fil des délibérés

Pour une ville toujours plus

FINANCES

Vote des trois taxes

Pas d'augmentation pour la 10^e année consécutive
Fidèle à son engagement depuis 2008 en faveur du pouvoir d'achat des familles, la municipalité n'augmentera pas ses taux de fiscalité. Les taux communaux resteront gelés jusqu'à la fin du mandat.

Ainsi, les taux d'imposition pour les taxes locales en 2018 restent les suivants :

- ▶ Taxe d'habitation : 16,12 %
- ▶ Foncier bâti : 20,81 %
- ▶ Foncier non bâti : 39,22 %

En raison de la fusion des intercommunalités au 1^{er} janvier 2017, les taux d'imposition communaux sont inférieurs aux années précédant 2017.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Reprise du résultat 2017 pour le budget primitif général 2018

Grâce à un résultat de fonctionnement de 4,2 M €, le bilan très excédentaire du budget 2017 permet de reporter au budget primitif 2018 la somme de 3,2 M € à la section de fonctionnement et la somme de 1 M € à la section d'investissement.

29 POUR, 2 ABSTENTIONS ✓

Budget primitif général 2018

Le budget primitif général 2018 a été adopté :

- ▶ Fonctionnement : 22 673 973,55 €
- ▶ Pas de hausse des taux d'imposition pour la 10^e année consécutive
- ▶ Faible hausse des tarifs municipaux, inférieure à l'inflation
- ▶ Gratuité du stationnement et des emprunts à la médiathèque
- ▶ Poursuite du désendettement
- ▶ Baisse des charges de la dette : plus bas niveau de charges financières jamais atteint
- ▶ Investissement record : 9,2 M€

Le budget 2018 transcrit financièrement la stabilité des taux d'imposition (+0%), la maîtrise des dépenses de fonctionnement (réalisation d'audits par le contrôle de gestion, gestion équilibrée des ressources humaines,



905 000 € investis en 2018 et 2019 pour rénover la rue du Château

ations

s attractive et dynamique

regroupement des commandes et mutualisation des compétences avec l'intercommunalité), ainsi que la poursuite du désendettement de la ville avec une baisse de la dette estimée à 498 000 € en 2018.

27 POUR, 1 CONTRE, 3 ABSTENTIONS ✓

Reprise du résultat 2017

Budget annexe restauration 2018

Les résultats de 2017 du budget annexe permettent de reporter 225,54 € à la section de fonctionnement et 233,84 € à la section d'investissement 2018.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Budget annexe restauration 2017

Le budget primitif 2018 du budget annexe restauration a été adopté :

- ▶ Fonctionnement : 841 693,54 €
- ▶ Investissement : 44 696,84 €

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Palais des Rencontres

Actualisation de l'échéancier de paiement

En 2018, la réhabilitation du Palais des Rencontres, dont le coût total inchangé est estimé à 7 560 000 €, est entrée dans sa phase de travaux les plus lourds. Un montant de 3,9 M € est inscrit au budget 2018.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Rue du Château

Lancement du programme d'aménagement

La rénovation complète de la rue du Château est estimée à 905 000 € pour la ville. Le coût des travaux, qui débiteront dès cette année, sera réparti selon l'échéancier suivant : 180 000 € en 2018 et 725 000 € en 2019.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Engagement citoyen collectif

Attribution des bourses 2018

En 2016, la Ville a décidé la création d'une bourse annuelle en vue de récompenser les actions collectives et citoyennes particulièrement remarquables. Pour leur implication exemplaire en 2017, la Ville a décidé d'honorer l'engagement de :

- ▶ La Guinguette de La Fontaine
- ▶ Ecrire, Lire, Parler
- ▶ Les boutiques de Château-Thierry
- ▶ L'association pour le Village St-Martin-

Vincelles-Le Buisson

- ▶ Le club de Capoeira
- ▶ Les jeunes sapeurs-pompiers

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Subventions 2018 aux associations

Un fort soutien maintenu



Le soutien financier aux associations : un engagement tenu depuis 2008

L'enveloppe globale dédiée au soutien des associations restera identique en 2018 par rapport à celle de 2017 (hors subventions à la Fête Jean de La Fontaine désormais organisée par la Ville et les subventions de la Politique de la ville désormais versées par la Communauté d'agglomération).

Lors de ce conseil, une première tranche de 607 600 € a été répartie aux associations. Le conseil adopte sa répartition.

28 POUR, 2 ABSTENTIONS, 1 NON-VOTE ✓

Subventions 2018 au CCAS

Accompagner les familles

La ville accorde au centre communal d'action sociale (CCAS) une subvention de 550 000 €, correspondant à ses besoins de fonctionnement. La Ville poursuit la mutualisation des services du CCAS avec ceux de la Ville, en particulier avec les centres sociaux.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

TRAVAUX

Demande de subvention au titre de la DETR

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour soutenir le coût des travaux suivants :

- ▶ Aménagement des abords du Palais des Rencontres
- ▶ Travaux dans les groupes scolaires
- ▶ Reprise de concessions et réfection des allées du cimetière

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Travaux d'enfouissement des réseaux

Quai de la Poterne

Le Conseil municipal approuve le projet d'enfouissement des réseaux, électriques, téléphoniques et d'éclairage, de l'USEDA sur le quai de la Poterne. Ces travaux marqueront le début de l'aménagement et d'embellissement des bords de Marne.

30 POUR, 1 ABSTENTION ✓

Demande de subvention

Nouvelle mise en scène pour le spectacle des Aigles

Afin de renforcer la qualité du spectacle des Aigles de Château-Thierry, la Ville met en place une nouvelle mise en scène. Il est sollicité une subvention LEADER la plus élevée possible.

30 POUR, 1 CONTRE ✓

URBANISME

Résultats d'enquête publique

Cession de la sente rurale rue de Courteau

Suite à l'avis favorable de l'enquête publique, la Ville cède une partie de la sente rurale située rue de Courteau du n°6 au n°8.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Projet urbain de Logivam

La société Logivam souhaite construire 74 logements au 10 avenue de Montmirail. Elle s'engage à verser la somme de 172 365,42 € à la Ville pour les travaux nécessaires à l'aménagement de la voirie.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

PERSONNEL

Mise à jour du tableau des emplois permanents

Le tableau des emplois permanents est modifié, conformément aux ajustements nécessaires.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Prestation d'action sociale - Taux 2018

De nouveaux taux en faveur des agents territoriaux répondant aux conditions requises sont appliqués à partir du 1^{er} janvier 2018.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Intervention d'un vacataire en archéologie

Le conseil municipal renouvelle la convention d'un vacataire en archéologie chargé de valoriser le patrimoine de la ville.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

CULTURE

Appel à projets *C'est mon patrimoine !*

L'appel à projets *C'est mon patrimoine !* consiste à faciliter l'accès à l'offre culturelle pour la jeunesse, notamment issue des quartiers prioritaires de la ville. Dans ce cadre, la Ville propose la création d'une action « Les jeunes, ambassadeurs de leur patrimoine ». Des jeunes de Château-Thierry seront invités à réaliser un reportage photo au cours d'une visite pédagogique du château médiéval, des musées Jean de La Fontaine et de l'Hôtel-Dieu.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Demande de subvention - *Escale et livres*



En 2018, *Escale et livres* vous fera découvrir les distractions des soldats à l'arrière du Front

En 2018, *Escale et livres* proposera de nombreux temps forts autour de son salon littéraire, en lien avec le Centenaire. La Ville sollicite les subventions les plus élevées possible auprès du Conseil Régional.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Demande de subvention - *Mois des p'tits lecteurs*

Le « Mois des p'tits lecteurs » vise à transmettre le goût de la lecture aux enfants de 0 à 6 ans grâce à des rencontres avec des professionnels du livre, des ateliers, jeux, et expositions adaptés. La Ville sollicite les subventions les plus élevées possible auprès du Conseil Régional.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Demande de subvention - *Expositions du Silo U1*

En 2018, le Silo U1 accueillera deux expositions majeures, *Multicolorama* et *Pas Sage* du plasticien Mauro Corda. La Ville sollicite le concours financier le plus élevé possible de l'Etat, de la DRAC, de la Région et du Département.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

EDUCATION-JEUNESSE

Aide exceptionnelle - *Ecole maternelle Bois Blanchard*

L'école maternelle Blanchard met en place un projet découverte du cirque au profit de 4 classes. Ce projet inclut une sortie au cirque éducatif de Reims. La Ville lui accorde un soutien financier de 400 €.

30 POUR, 1 CONTRE ✓

SOLIDARITE

Colis alimentaires et repas de printemps

La Ville organise chaque année des repas festifs de printemps et une distribution de colis alimentaires aux personnes âgées, selon des conditions d'attribution précises.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

INTERCOMMUNALITÉ

CARCT : modification des statuts

La Ville de Château-Thierry approuve la modification des statuts de la CARCT portant sur la prise de compétences optionnelles et facultatives.

28 POUR, 2 CONTRE, 1 ABSTENTION ✓

Transfert des zones d'activités à la CARCT

En application de la loi NOTRe, la gestion des zones d'activités suivantes est transférée à la CARCT :

- ▶ Zone industrielle de Fère-en-Tardenois
- ▶ Zone du Parchet à Fère-en-Tardenois
- ▶ Zone de Saponay

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Adhésion de Charly-sur-Marne à l'USESA

Le conseil municipal accepte l'adhésion de la commune de Charly-sur-Marne.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Transports urbains : rapport annuel 2016

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2016 de la société KEOLIS, délégataire du service public des transports urbains.

PAS DE VOTE ✓

MOTION DE SOUTIEN AUX SALARIÉS DU CARREFOUR DE CHÂTEAU-THIERRY

Début janvier, la direction nationale de Carrefour a annoncé la mise en location-gérance de plusieurs hypermarchés en France. Celui de Château-Thierry est impacté, de même que le Contact Marché avenue de Paris qui pourrait être menacé de fermeture. Ce plan de restructuration nationale induit le passage d'une convention collective à un accord de branche, avec des risques de perte de salaire, d'acquis sociaux et d'avantages en nature. Un plan de départs volontaires est également prévu, impactant 2 400 emplois à l'échelle nationale. Pour les 145 salariés du Carrefour de Château-Thierry, cela se traduit par la perte de l'équivalent de deux mois de salaire sur une année.

Face à cette atteinte aux acquis sociaux des salariés de Carrefour, le conseil municipal :

- ▶ Affirme son soutien et sa solidarité aux personnels de Carrefour dans leur mouvement de protestation et de revendication,
- ▶ S'oppose à toute perte de rémunération et d'avantages pour les salariés,
- ▶ Souhaite que le mode de location-gérance ne soit pas un moyen de contourner les acquis sociaux, ce qui constituerait une décision profondément cynique,
- ▶ Demande que les accords liés à la convention collective soient maintenus dans le cadre de la location-gérance,
- ▶ Demande des éclaircissements sur le devenir de l'enseigne de proximité Contact Marché.

30 POUR, 1 NON-VOTE ✓

MOTION CONTRE LA FERMETURE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

La Chambre de Commerce et d'Industrie joue un rôle important en matière d'orientation des commerçants et industriels dans leurs démarches et de conseil aux futurs créateurs d'entreprises. Ce service constitue un élément essentiel pour le développement économique de notre ville et plus largement du territoire du Sud de l'Aisne. Récemment, les responsables départementaux ont annoncé la mise en vente des locaux de la CCI et le transfert complet vers l'antenne de Soissons.

Le conseil municipal s'oppose à la fermeture programmée de la CCI et demande le maintien de son antenne à Château-Thierry.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

PAIX ET AMITIÉ FRANCE-AMÉRIQUE

Une ministre pour inaugurer notre année culturelle



La Secrétaire d'Etat est venue souligner l'importance des liens entre les Etats-Unis et la France, et plus particulièrement à Château-Thierry

La paix et l'amitié France-Amérique : c'est le thème fédérateur de notre année culturelle qui a été lancée le 16 février en présence de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.

La secrétaire d'Etat a pu apprécier la vitalité du travail de mémoire à Château-Thierry tout au long de sa visite des sites emblématiques de l'amitié franco-américaine. Au travers d'une rencontre avec les Anciens Combattants à la MAFA récemment reconstruite, du Temple américain en cours de rénovation et du Monument de la côte 204 qui ouvrira bientôt un nouveau centre d'interprétation de la Grande Guerre, la Ministre a salué le dynamisme de la Cité à Fables pour transmettre la mémoire et porter son message de paix à l'international.

HOMMAGES DU CONSEIL MUNICIPAL

Hommage à une jeune castelthéodoricienne

Le conseil municipal s'associe à la douleur de la famille et des amis d'une jeune Castelthéodoricienne de 16 ans, disparue dans des conditions dramatiques.

Cette tragédie a suscité dans notre cité un émoi tout particulier face auquel il nous faut réagir avec dignité et réserve, dans le respect profond de son entourage. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille, ses amis et ses camarades de classe.

Jacques Poné

Jacques Poné était un ancien combattant et porte-drapeau particulièrement actif et présent lors de nombreuses commémorations à Château-Thierry.

Marie-Hélène François

Marie-Hélène François avait créé avec son mari Gilles une clinique vétérinaire située avenue d'Essômes dans laquelle ils ont exercé tout au long de leur carrière.

Engagée pour le bien-être animal, elle s'est aussi investie dans le domaine de l'agriculture, une vocation qui lui aura valu d'être décorée Chevalier du Mérite Agricole.

Charles Kiény

Le docteur Charles Kiény a travaillé comme chirurgien généraliste et chef de clinique en urologie. Son engagement humaniste s'est également illustré dans le champ politique alors qu'il assurait la fonction de maire d'Essômes-sur-Marne, de 1965 à 1971.



2018, APOGÉE DU CENTENAIRE DE LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE

Théâtre sanglant de la 1^{ère} Guerre Mondiale, Château-Thierry est à jamais marquée par cet épisode historique sans précédent. 100 ans plus tard, forte de cet héritage, la Ville consacre son devoir de mémoire à témoigner du sacrifice des combattants de toutes les nations ayant participé au conflit.

Main dans la main avec les Anciens Combattants, les associations patriotiques et le Comité Centenaire, en 2018, notre cité se fait plus que jamais l'ambassadrice de cette pensée humaniste, notamment auprès des plus jeunes. Des liens fraternels et immuables unissant notre pays aux Etats-Unis, c'est au travers de la thématique culturelle « La paix et l'amitié France-Amérique » que Château-Thierry s'engage à faire vivre l'idéal de nos aînés, la paix, la liberté et la solidarité.

QUELQUES TEMPS FORTS CULTURELS

CONCOURS INTERNATIONAL DE HAÏKUS, THE TURNING POINT OF THE WORLD WAR
www.chateau-thierry.fr

MEMORIAL DAY
Dimanche 27 mai,
Cimetière de Belleau

ESCALE ET LIVRES, UN WEEK-END À L'ARRIÈRE
Samedi 2 et dimanche 3 juin,
Parc Saint Joseph

SÉJOUR DES RÉCONCILIATIONS
Samedi 23 et dimanche 24 juin, centre-ville

LIBÉRATION DE CHÂTEAU-THIERRY
Samedi 21 et dimanche 22 juillet, centre-ville

THE BATTLES OF VICTORY, CENTENAIRE QUENTIN ROOSEVELT
Samedi 25 et dimanche 26 août,
Coulonges-Cohan

EXPOSITION
PAIX ET AMITIÉ FRANCE-AMÉRIQUE
Du 29 octobre au 18 novembre, Le Silo U1

100^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE
Dimanche 11 novembre, 14h30, Place de l'Hôtel de ville

RETROUVEZ L'AGENDA COMPLET DU CENTENAIRE : WWW.CHATEAU-THIERRY.FR

RÉUNION PUBLIQUE SUR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Perspectives d'évolution en fonction
de vos besoins et amélioration des conditions
de déplacement, votre avis nous intéresse.

Samedi 14 avril 2018,
10h, Hôtel de ville

RÉUNIONS DE LIEUX DE VIE « POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE »

Jean Macé

Mardi 3 avril, 18h30,
11 BIS rue de Fère

Chesneaux

Samedi 7 avril, 11h,
Maison des associations,
rue Tortue

Gare

Mardi 10 avril, 18h30,
Maison des associations
N. Mandela

Centre-ville

Jeudi 12 avril, 18h30,
8 rue du Château

Blanchard

Mardi 17 avril, 18h30,
Ecole élémentaire

Ile

Jeudi 19 avril, 18h30,
OCPRA, 25 quai Galbraith

Vaucrises

Vendredi 20 avril, 18h30,
Centre social La Rotonde

Mare-Aubry, Courteau

Mardi 15 mai, 18h30,

Accueil de Loisirs

St Martin, Vincelles,

Le Buisson

Samedi 19 mai, 11h,
82 rue du Village St Martin

L'AGENDA DE VOS GRANDS RENDEZ-VOUS

■ CONCOURS DE HAÏKUS

THE TURNING POINT OF THE WORLD WAR

Jusqu'au 7 mai - 6 > 19 ans
www.chateau-thierry.fr

■ EXPOSITION - EMPREINTES

Photographies de Jean-Jacques Louchet
Jusqu'au 24 mars, MAFA

■ FESTIVAL - KIDANSE

Festival jeune public de L'échangeur
14 mars > 14 avril, Hauts-de-France

■ THÉÂTRE

AMERICA-AMERICA

Le Calicot, vendredi 16 mars, 21h, lycée
La Fontaine

■ VISITE, CONFÉRENCE, THÉÂTRE PORTES OUVERTES

DU PALAIS DE JUSTICE

Le bon juge Magnaud et l'état de
nécessité
Samedi 24 mars, à partir de 14h30

■ SALON DÉCORATION, ARTISANAT, GASTRONOMIE

Samedi 24 et dimanche 25 mars,
Palais des Sports

■ SOLIDARITÉ

RANDONNÉE

DE LA CROIX ROUGE

Dimanche 25 mars, dès 8h30,
15 av. de la République

■ CULTURE

350 ANS DU 1^{ER} RECUEIL

DE FABLES

Visite guidée et exposition d'éditions rares
Samedi 31 mars, 15h,
musée Jean de La Fontaine

■ EXPOSITION

PAYSAGE ET GUERRE

Peintures de Fernand Dauchez
Du 31 mars au 28 avril, MAFA

Retrouvez l'agenda complet sur
WWW.CHATEAU-THIERRY.FR

LIBERTÉ D'EXPRESSION Tribunes politiques

Projets concrets, engagements tenus.

Le budget 2018 le montre clairement : nos engagements sont tenus ! Depuis près de 10 ans, nous faisons avancer notre ville pour le bien-être des Castels. D'ailleurs, la quasi-totalité des délibérations sont prises à l'unanimité du conseil municipal, signe qu'elles vont dans le bon sens, sans a priori partisans. Pour nous, ce ne sont pas les postures, les mensonges ou les fausses nouvelles qui doivent conduire l'action publique, mais bien le travail et les projets concrets. Afin que chacun puisse se faire une idée précise des débats en conseil municipal et de l'apport de chacun, les séances du conseil sont désormais retransmises en direct sur Facebook. Vous le verrez, nous sommes plus que jamais mobilisés pour Château-Thierry. Pour vous !

Groupe «Château-Thierry rassemblée»

Nous n'avons que faire des mauvaises langues et de la mauvaise foi : nous, groupe droite unie, quand nous votons une délibération au conseil municipal, c'est uniquement en pensant aux habitants de notre ville. Que ceux qui veulent faire de la polémique systématique ou porter des revendications nationales s'adressent à d'autres tribunes, nous refusons cette confusion. Le conseil municipal est là pour gérer les problématiques de Château-Thierry et de ses habitants, pas pour débattre de positions gouvernementales.

C'est suivant cet engagement que nous avons adopté le budget primitif 2018 tel qu'établi par la municipalité. Pour nous, il va dans le bon sens, celui de la défense des intérêts de nos habitants et du développement de notre ville.

Groupe «Droite Unie»

Elus n'appartenant pas à un groupe - Fabrice FRERE

Un budget en trompe l'œil ! Le budget des « records » ? Soyons sérieux, c'est un budget d'austérité, un budget démagogue puisqu'il ne peut permettre de réaliser le catalogue électoraliste des programmes annoncés par la Municipalité : qu'en est-il de la rénovation des Vaucrises et de Blanchard ? de celle des quartiers du centre-ville qui font du « sur place » ! Les subventions du CCAS et des associations sont en baisse ou gelées ! Près d'un million d'euros de vente de notre patrimoine est programmé, c'est inadmissible ! Je continuerai à lutter pour que l'on vive mieux dans notre commune, à défendre celles et ceux qui subissent les méfaits de cette politique macronienne : les salariés (GEA, Carrefour, etc.), les retraités, les logements sociaux de qualité, ainsi que la défense des services publics et leurs usagers (SNCF, Hôpital, etc.). **Groupe «Mieux vivre à Château-Thierry»**

Concernant le budget général 2018. Nous avons estimé que nous n'avions que des colonnes de chiffres et pas assez d'information. Ne sachant si nous sommes pour ou contre, nous nous sommes abstenus. Les subventions aux associations, et ne pouvant dissocier nous nous sommes, encore abstenus. En effet sur quatre-vingt-dix demandes, cinq ne nous conviennent pas. — Nous sommes revenus, sur le problème des stationnements, très gênants du Haut Courteau. Le Maire doit faire une réunion avec les riverains. Comme ce sont les mêmes qui sont en infraction, ces personnes ne feront rien pour que cela change. Nous ne voulons pas d'une réunion de concertation, nous DEMANDONS À MONSIEUR LE MAIRE DE FAIRE RESPECTER LA LOI et concernant l'arrêt ou stationnement dangereux, gênant ou abusif **ARTICLE R.417.9. ARTICLE R.417.10** soit les contraventions de la quatrième classe. Si le conducteur est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents de faire cesser le stationnement dangereux, l'immobilisation et la mise en fourrière. Toute contravention au présent article donne lieu de plein droit à la réduction de trois points du permis de conduire. J'ai indiqué, à Monsieur le Maire, que si cette situation devait continuer, j'informerai, Monsieur le Préfet, par lettre recommandée et là, nous sommes certains que la loi SERA RESPECTÉE. — Nous avons voté contre une modification de la C.A.R.C.T., nous ne souhaitons pas de « Mille Feuilles ». Pour nous gouverner, nous souhaitons LA COMMUNE - LE DÉPARTEMENT ET L'ÉTAT et c'est tout ! À ce propos, le Maire se félicite de la diminution de la dette de notre ville. Les dépenses de la ville sont payées par la C.A.R.C.T., le Département, la Région, l'État le FOND EUROPÉEN LEADER. À la fin de l'année, le contribuable pourra constater qu'il aura beaucoup moins d'argent dans les POCHES HÉLAS ! Pour nous contacter : Dominique PADIEU B.P. Mairie, place de l'Église de Ville 02400 CHATEAU-THIERRY. **Groupe CHATEAU FAIT FRONT**